

Assistant maternel

faites

vous connaître
sur INTERNET



Sarthe
Le Département



   www.sarthe.fr

Assistant maternel

faites

vous connaître
sur **INTERNET**

Dans le cadre de sa mission en matière d'agrément des assistants maternels, **le Département de la Sarthe met à votre disposition un site internet** afin de faciliter le contact avec les parents.
A vos claviers !

METTEZ EN VALEUR VOS ATOUTS POUR FACILITER LA RECHERCHE DES PARENTS

Mettez à jour vos données personnelles sur le site de recherche d'assistant maternel pour les parents. Il est votre outil de communication !

□ Pourquoi ?

- Pour communiquer vos disponibilités et vos conditions d'accueil.
- Pour vous faire connaître auprès des familles du département.
- Pour recevoir des appels directement « utiles ».
- Pour optimiser les demandes des parents et gagner du temps.



□ Comment ça marche ?

1 - Première mise à jour

Connectez-vous sur le site www.assmat.sarthe.fr (disponible également via le site du Département www.sarthe.fr) et accédez à votre compte en utilisant l'identifiant mentionné dans le courrier d'accompagnement (n° de dossier).

>> Voir la procédure de connexion au site page suivante, notamment sur les règles de saisie. 

Ou

Envoyez la feuille de liaison ci-jointe complétée au prestataire qui va créer vos pages sur le site internet www.sarthe.fr. Si vous le souhaitez, une enveloppe timbrée, libellée à l'adresse du prestataire peut à cet effet vous être délivrée, sur demande auprès du bureau de gestion des agréments des assistants maternels et familiaux.

2 - Mises à jour suivantes (à chaque changement : une place se libère, du nouveau matériel, un changement de numéro de téléphone...)

Téléphonez gratuitement au

 **N° Vert 0 800 800 095**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Ou

Accédez à votre compte sur le site www.assmat.sarthe.fr (disponible également via le site du Département www.sarthe.fr) et modifiez vos informations.

SUR LE SITE INTERNET, RETROUVEZ AUSSI...

- la convention collective
- le contrat de travail et le contrat d'accueil
- les tarifs mis à jour régulièrement
- des liens utiles...



FEUILLE DE LIAISON

M. Mme Mlle

Nom Prénom

Adresse

.....

.....

Code postal Ville

Nous avons listé ci-dessous les points importants à connaître pour les parents mais vous demeurez entièrement libre de les compléter.

(il suffit de cocher les cases ou de renseigner les zones que vous souhaitez)



Situation familiale

Votre situation familiale Votre année de naissance

Vos enfants présents au foyer : Nombre Années de naissance

.....

Autres enfants vivant au foyer : Nombre Années de naissance

.....

Autres adultes vivant avec la famille: Lesquels



Formations personnelles

hors formation obligatoire des assistant(e)s maternel(le)s

.....
.....
.....
.....



Environnement

Ville ou Campagne

À proximité : d'un jardin public d'un espace promenade d'une école

Animaux type/nombre/race pour les chiens :

.....



Logement

Maison ou Appartement

Surface m² Nombre de pièces Étage Niveau

Jardin privé Cour Piscine Ascenseur

Votre Nom

Votre Prénom



Matériel de puériculture

- Poussette simple Poussette double Poussette triple Landau
Nombre de lits Bébé..... Nombre de lits Enfant..... Parc
Transat Maxi cosy Chaise haute
Réducteur de toilettes Pot Matelas à langer
Biberons



Matériel d'éveil : jeux, musique, image

- Livres d'enfant Tapis d'éveil Jouets d'intérieur Jouets d'extérieur
Lecteur C.D. ou cassettes Ordinateur
Télévision Lecteur D.V.D Magnétoscope



Voiture

Avez-vous une voiture à votre disposition ? OUI NON

Si oui, nombre de places :

Maxi cosy Siège auto Rehausseur



Santé

Possédez-vous une pharmacie de premiers soins ? OUI NON

Foyer non fumeur

Foyer fumeur Dans le domicile Hors du domicile



Activités extérieures

Faites-vous partie d'un Relais Assistant(e)s Maternel(le)s ? OUI NON
si oui lequel ? Adresse :

Faites-vous partie d'un Regroupement associatif ? OUI NON
si oui lequel ? Adresse :

Ludothèque Bibliothèque Sorties spectacles

Piscine Promenades

Structures d'accueil collectif (exemple : halte-garderie)

Autres



Tarifs nets

Salaire horaire : €

Indemnités de repas : €

Indemnités d'entretien: €

Divers €



Nombre d'enfants accueillis actuellement :.....

À la journée :.....

Périscolaire :.....

ou je n'accueille pas d'enfants actuellement

TABLEAUX DES PLACES OCCUPÉES ACTUELLEMENT PAR LES ENFANTS QUI VOUS SONT CONFIS

Pour chaque type d'agrément à la journée ou périscolaire, et pour chaque période de la journée, cochez la case correspondante dans le cas où la place est prise par un des enfants qui vous sont confiés.

Votre Nom

Votre Prénom

ACCUEIL À LA JOURNÉE

Jours	Lundi				Mardi				Mercredi				Jeudi				Vendredi				Samedi							
Place N°	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Avant 8h																												
Matin																												
Après-midi																												
Après 19h																												

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Jours	Lundi				Mardi				Mercredi				Jeudi				Vendredi				Samedi							
Place N°	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Avant l'école ou le matin																												
Midi																												
Après l'école ou l'après-midi																												

ACCUEIL PENDANT LES VACANCES

Toussaint	1 ^{re} semaine				2 ^e semaine			
Place N°	1	2	3	4	1	2	3	4
cochez la case								



Printemps	1 ^{re} semaine				2 ^e semaine			
Place N°	1	2	3	4	1	2	3	4
cochez la case								

Noël	1 ^{re} semaine				2 ^e semaine			
Place N°	1	2	3	4	1	2	3	4
cochez la case								

Été	1 ^{re} semaine				2 ^e semaine				3 ^e semaine			
Place N°	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
cochez la case												

Hiver	1 ^{re} semaine				2 ^e semaine			
Place N°	1	2	3	4	1	2	3	4
cochez la case								

Semaines suivantes	4 ^e semaine				5 ^e semaine				6 ^e semaine			
cochez la case												
Semaines suivantes	7 ^e semaine				8 ^e semaine				9 ^e semaine			
cochez la case												

DISPONIBILITÉS POUR L'ANNÉE PROCHAINE

VOUS POUVEZ INDICER LE NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES
POUR L'ANNÉE PROCHAINE

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
À la journée						
Périscolaire						

Mois	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
À la journée						
Périscolaire						



Pour vous joindre

À quel moment de la journée ?

À quel numéro de téléphone ?

À quelle adresse e-mail ?

Souhaitez-vous communiquer aux parents quelques précisions sur vos habitudes de travail ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Désirez-vous ajouter des photos de votre environnement, de vous-même ou de votre famille ?
(2 au maximum)

Oui Non

Si Oui, glissez-les dans l'enveloppe de réponse.

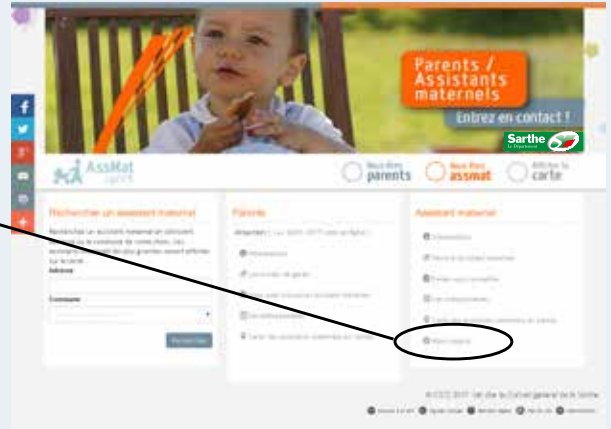
*Attention, si vous nous adressez des photos d'enfants accueillis,
l'autorisation parentale écrite est obligatoire.*



Connexion à votre compte : mode d'emploi

□ Etape 1 :

Connectez-vous sur le site **www.assmat.sarthe.fr** et cliquez sur « Vous êtes assmat ». Accédez à la page d'identification en cliquant sur le lien « Mon compte ».



□ Etape 2 :

Identifiez-vous en rentrant votre identifiant et votre mot de passe et cliquez sur « Connexion ».

🔑 Pour votre première connexion, **votre identifiant et votre mot de passe sont votre numéro de dossier (ne saisir que les chiffres, sans les 0 devant, sans point ni espace).**



□ Etape 3 :

Pensez à changer votre mot de passe lors de votre première connexion en cliquant sur le bouton rouge « modifier mon mot de passe ».

VOUS ÊTES MAINTENANT CONNECTÉ(E) À VOTRE COMPTE !



□ Etape 4 :

Vous êtes désormais connecté(e) et pouvez procéder à la gestion de votre compte. Vous pouvez ainsi renseigner toutes les informations requises à la création de votre fiche personnelle (présentation, cadre d'accueil, localisation, disponibilités, photos...).

Département de la Sarthe

Service de PMI

Bureau de gestion des agréments
des assistants maternels et familiaux

Annexe de la Croix de Pierre

2, rue des Maillets

72072 Le Mans cedex 09



www.sarthe.fr

Le Département s'engage à ne divulguer que les informations pour lesquelles vous aurez donné votre accord et qui ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.).

Les informations transmises par les assistants maternels ne donneront pas lieu à transmission à un tiers à des fins commerciales (article 27 de la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978).

Conformément à cette loi, vous pouvez refuser de figurer sur le site du Département, en écrivant, dans un délai d'un mois à compter de la réception de ce dossier, à l'adresse ci-dessous. Au-delà de cette date, votre accord sera réputé acquis.

Si vous souhaitez accéder aux informations autres que celles que vous nous avez communiquées pour la création de vos pages sur le site, vous pouvez en faire la demande au Département, service de Protection maternelle et infantile (P.M.I.) à l'adresse ci-dessous :

Département de la Sarthe
Annexe de la Croix de Pierre
Service de PMI
2, rue des Maillets
72072 Le Mans cedex 09